

Abonnements scolaires 2018 - 2019

Si en 2018/2019...

- ✓ Je suis collégien ou lycéen
- ✓ J'habite dans une commune de la CDA de Saintes
- ✓ Je suis scolarisé à Saintes ou à Burie



Alors, pour obtenir ma carte de transport scolaire,
je remplis ce dossier et je le retourne

avant le 15 juillet 2018

à la Boutique Buss - 20 cours National à Saintes

Titres	Utilisation	Tarifs	Cochez le titre choisi :
Carta'Buss	• 2 trajets par jour scolaire du 3 septembre 2018 au 5 juillet 2019	68,00 €	<input type="checkbox"/>
J'Buss mensuel	• Abonnement -26 ans avec voyages illimités sur tout le réseau Buss et Allo'Buss • Valable du 1 ^{er} au dernier jour du mois y compris samedi et vacances scolaires • Rechargement à effectuer à la Boutique Buss	Mensuel 1 ^{er} enfant 16,60 €	<input type="checkbox"/>
		Mensuel 2 ^{ème} enfant 13,30 €	<input type="checkbox"/>
		Mensuel 3 ^{ème} enfant et plus 10,80 €	<input type="checkbox"/>
J'Buss annuel	• Abonnement -26 ans avec voyages illimités sur tout le réseau Buss et Allo'Buss • Valable de septembre 2018 à août 2019 y compris samedi et vacances scolaires • Possibilité de régler par prélèvement automatique mensuel > Renseignements à la Boutique Buss	Annuel 1 ^{er} enfant 166,00 €	<input type="checkbox"/>
		Annuel 2 ^{ème} enfant 133,00 €	<input type="checkbox"/>
		Annuel 3 ^{ème} enfant et plus 108,00 €	<input type="checkbox"/>

- Tous les abonnements sont sur carte sans contact nominative valable au moins 5 ans
- En cas de perte ou de détérioration, duplicata de la carte à puce 10 € et étui 2 €
- Les cartes doivent être validées ou présentées au conducteur à chaque montée

Le règlement total de l'abonnement est dû, quelles que soient la durée et la fréquence d'utilisation du titre de transport sur sa période de validité.

Pour les abonnements annuels, le remboursement est effectué lorsque la demande d'annulation est faite avant le 30 septembre de l'année scolaire. A compter du 1^{er} octobre, il ne sera procédé à aucun remboursement, quelle qu'en soit la raison.

Les élèves sans titre de transport valide doivent payer leur trajet auprès du conducteur. Si l'élève n'est pas en capacité de payer son trajet au conducteur, celui-ci délivrera un titre de transport à paiement différé. La facture sera adressée directement à la famille pour règlement.

Le port de la ceinture est obligatoire dans les véhicules qui en sont équipés. Tout comportement incorrect ou mettant en danger les autres usagers pourra faire l'objet d'une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive du transport scolaire. Pour toute dégradation du matériel, le transporteur se réserve le droit de facturer le montant des réparations à la famille ou aux représentants légaux de(s) l'élève(s) concerné(s).

J'ai pris connaissance de l'extrait du règlement ci-dessus que je peux consulter dans son intégralité sur www.buss-saintes.com, et je m'engage à le respecter. Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés dans cette demande.

Signature des parents ou tuteurs

Signature de l'élève

Les informations contenues dans le présent dossier seront utilisées pour les seules nécessités de gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès et de rectification auprès de Keolis Saintes - Rue des Perches - 17100 SAINTES, conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004.

CONTACTS

0 800 17 10 17 Service & appel gratuits

Mail : cartabuss@keolis.com

www.buss-saintes.com



www.buss-saintes.com



Trouvez votre ligne et votre arrêt de montée en consultant le tableau ci-dessous

Partie à retourner avant le 15 juillet 2018 à : Boutique Buss - 20 cours National - 17100 Saintes



		N° LIGNE(S) AUX HORAIRES PRINCIPAUX	
COMMUNE	ARRÊT	Vers Saintes	Vers Burie
BURIE	La Forêt		3004
	Mairie	13	
BUSSAC S/CHARENTE	Choisy	18	
	Ecole Route du Val de Charente	17	
	La Croix	17	
	Le Jarry	16	
	Le Pontreau	18	
	Les Mailleux	18	
CHANIER	Bisseuil	11	
	Chauveau	12	
	Chemin de Chez Bertaud	10	
	Chez Corbineau	14	
	Chez Fazilleau	9	
	Chez Labbé	10	
	Chez Nafier	10	
	Chez Périneau	9	
	Coran CRF D141/D134	12	
	Corbin	10	
	CRF de Genêt	12	
	La Baine	11	
	La Grotte	12	
	La Poste	9	
	La Taillée	12	
	Le Maine Alain Ecole	10/12	
	Les Essarts	9	
	Les Mételles	11	
	Portublé Haut	11	
	Rue des Bergeronnettes	10	
CHERAC	Chez Blaiseau		3003
	Chez Bourlon		3003
	Chez Landard	11	3005
	Chez Taillason		3003
	Cité Les Justices	11	
	La Forêt		3003
	La Garellerie - CRF		3005
	Le Magasin		3005
	Le Maine Garnier		3003
	Le Treuil - Route des Justices CRF D135		3005
	Loissement Bois des Prêtres	11	3005
	Place de la Mairie	11	3003/3005
CHERMIGNAC	Bel Air	4	
	Carrefour La Foy	5	
	Commerces	4	
	La Croix	4	
	Le Bourg - La Mare	4	
	Les Chênes	4	
	Les Douleaux	4	
	Les Drugeons	4	
	Les Guillots	4	
	Les Moirards	4	
	Les Treullons	4	
COLOMBIERS	Mairie	8	
CORME ROYAL	Chez Siquet	3010	
	Ecole	3017/1400	
	Fribaud - CRF Rue des Freuchs	3017	
	La Brousse	3017	
	La Fouasserie	3017	
	La Grande Forêt	3017	
	La Renardière	3017	
	Les Croix Blanches	3017	
	Les Grandes Roches	3017/1400	
	Moulin de la Vache	3017	
COURCOURY	Chemin du Printemps	7	
	Chez Berne	7	
	Chez Deschamps	7	
	Chez Fruger	7	
	Ecole Élémentaire	7	
DOMPIERRE S/CHARENTE	Le Breuil	11	3004
	Le Pontreau Place des 3 Comm	11	3004
	Mairie	-	3004
	Orlac	11	3004
	Place du Pré Saint Jean	11	3004
ECOYEUX	Montmoulin	14	
	Chez Glet Cité	15	
	Chez Mervaud Place André Co	15	
	Chez Richard-Marot	15	
	Place du Monument aux Morts	15	
ECURAT	Rue du Bourg	3021	
FONTCOUVERTE	Beausseuil	16	
	Chez Tessier	16	
	Chez Thoreau	16	

		N° LIGNE(S) AUX HORAIRES PRINCIPAUX	
COMMUNE	ARRÊT	Vers Saintes	Vers Burie
FONTCOUVERTE (suite)	Ecole Primaire	16	
	Jérusalem	17/18	
	La Grange	16	
	La Sauzaie	16	
	Le Charenton	16	
	Le Planis	16	
	Loissement Des Chênes	17	
	Loissement Les Genêts	17	
	Montpensé	16	
	Route du Puy Gibaud	16	
	Terrain de Sport	16	
LA CHAPELLE DES POT	Ecole	14	
	La Turpaudière	13	
	Les Landes	14	
	Maison Blanche	14	
LA CLISSE	Ecole - Rue du Logis Parking	3017	
	La Feuillée	1400	
	Le Clionneau - D127	3017	
	Mairie	3017/1400	
LA JARD	Mairie	3014	
LE DOUHET	Château	15	
	Ecole	15	
	Roulerie	3012	
LE SEURE	Eglise - CRF D131 D120		3002
	Le Maine - CRF rue de la Charrette		3002
LES GONDS	Courpignac	6	
	Croix Nadeau	6	
	F. Chopin	6	
	Fief du Roy	6	
	La Croix	6	
	La Poste	6	
	L'Anglade	6/7	
	Les Gillardeaux	6	
	Moulin de Diet	6	
	Pharmacie	6	
LUCHAT	Chez Bourreau	20	
	Chez Guichard	20	
	Ecole	20	
MIGRON	Avenue de Saintonge		3002
	Azac	13	
	Chez Fragnaud	13	
	Chez Tricard - CRF D120 Route de Chez Tric		3002
	Le Bourg	13	
	Toumay		3002
MONTILS	Bellevue	8	
	Ecole Primaire	8	
	Loissement du Moulin	8	
PESSINES	Mairie	3008/3013	
PISANY	Place des Halles	3008/3013	
PREGUILLAC	Eglise	3014/3016	
	Les Olliveaux	3014/3016	
	Potevinère	3014/3016	
ROUFFIAC	Le Pradeau	8	
	Mairie	8	
	Peuplat	8	
ST BRIS DES BOIS	Chez Corsin		3001
	Commerce	13	3001
	La Bobière		3004
	Roumette		3001
ST CESAIRE	Les Bujoliers	13	3001
	Les Chaumes	13	3004
	Chez Lorrain	14	3001
	Chez Marmain		3001
	Eglise	13	3004
ST GEORGES DES CX	Barbotines	19	
	Bois de Mongré	3018	
	Cerveau	3021	
	Cité Bel Air	19	
	La Gânerie	19	
	La Vallée	3018/2112	
	Les Barrots	19	
	Les Tonnelles	19	
	Les Vacherons - D137	3021	
	Mairie	19	
	Mongré	3018	
	Moulin de la Truie	3018	
	Moulin de Razé	19	
	Rulon - D137	3018/2112	
	Varaise	3021	

N° de ligne en NOIR = réseau Buss
N° de ligne en ROUGE = réseau de la Région Nouvelle Aquitaine

		N° LIGNE(S) AUX HORAIRES PRINCIPAUX	
COMMUNE	ARRÊT	Vers Saintes	Vers Burie
ST SAUVANT	Le Parchaud - CRF		3003
	Monument aux Morts	12	3003
	Pidou		3003
ST SEVER DE SAINTON	Chemin Vert	8	
	CRF des Quatre Routes	8	
	Ecole	8	
	Route de Beillant	7/8	
ST VAIZE	Chemin des Carrières	18	
	Ecole Rue du Port la Pierre	18	
	Port la Pierre	18	
SAINTES	Bellivet	3	
	Bergerie	3	
	Carrefour Puits Neuf	2	
	Champ de l'Eburneau	2	
	Chemin de Champboudreau	1	
	Courbiac	3	
	Croix Lagord	3	
	Diconche	6	
	Garnier	1	
	Gascogne	1	
	Haras	1	
	La Grande Charbonnière	2	
	La Motte à l'Éuf	2	
	La Récluse	1	
	Le Patillou	3	
	Le Vallon	1	
	Les Arçaux > Bellevue / Quin	8	
	Les Arçaux > Agrippa / Paliss	11	
	Les Ballandreaux	2	
	Les Benoits	2	
	Les Charriers	6	
	Les Denis	3	
	Les Essartès	3	
	Les Grands	2	
	Les Marsais	3	
	Les Montgougnons	2	
	Les Mouchets	2	
	Les Pinauds	2	
	Les Renaudins	2	
	Les Tourneurs	2	
	Lomont Bas - D114	18	
	Lycée Desclauze	3	
	Lycée Palissy	1	
	Magézy	3	
	Métairie de Madame	3	
	Montplaisir	1	
	Moulin de Brandet	2	
	Narcejac	3	
	Paban	6	
	Place du Maine	1	
	Préan	3	
	Rabelais	1	
	Rue de Provence / Rue Laurain	1	
	Rue Emile Zola	1	
	Square Bubeck	1	
	St Sorlin Village	1	
	T. Bouffandeau	1	
	Terrefort Bas	11	
	Terrefort Haut	11	
THENAC	Chez Xandre	5	
	La Bertaudière	5	
	La Croix	5	
	La Guichardière	5	
	Le Bourg	5	
	Les Arènes	5	
	Les Lourdines	5	
	Les Martres	5	
	Les Mauds	5	
	Moulin de Cheyron	5	
VARZAY	La Grande Romade	20	
	La Martinière	20	
	La Petite Romade	20	
	Les Brunauds	20	
	Mairie	20	
VENERAND	Mairie	15	
	Chez Porlier	14	
	Gros Bonnet	14	
VILLARS LES BOIS	Chaulabry	13	3001
	Mont Bergère		3001
	Pouvet	13	3001
	Salle des Fêtes	13	3001

1 Complétez le formulaire ci-dessous.

Elève

Prénom :

Nom :

Date de naissance :

Sexe :

F M

Etablissement scolaire à la rentrée 2018-2019 :

Parents ou tuteur ou famille d'accueil

Prénom :

Nom :

Adresse :

2^{ème} parent (si garde alternée)

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Itinéraire 1 (voir tableau ci-contre)

Commune de départ

Point de montée

N° de ligne(s)

Itinéraire 2 (si garde alternée)

Commune de départ

Point de montée

N° de ligne(s)

En cas de perturbation, je souhaite être informé(e) par SMS au numéro :

2 Prenez connaissance des tarifs et des principaux points du règlement et signez au dos.

Cas n° 1 : l'enfant concerné par cette demande n'a pas encore de carte sans contact délivrée par la Boutique Buss

4 Joignez votre règlement par chèque ou mandat cash libellé à l'ordre de Keolis Saintes (voir tarifs au dos).

5 Si votre dossier est complet, votre carte vous sera envoyée par courrier.

Cas n° 2 : l'enfant concerné par cette demande a déjà une carte sans contact délivrée par la Boutique Buss

3 Rendez-vous à la Boutique Buss avec cette demande complétée, la carte pour la recharger, et le règlement de votre abonnement.

3

Collez ici la photo d'identité de l'élève